

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**. 1.1 Identificateur de produit****. Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A****. UFI: 9KHY-DG49-A70D-5HA6****. 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****. Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

. Emploi de la substance / de la préparation Etanchéité radicale et définitive des murs de cave.**. 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****. Producteur/fournisseur:**

IKO nv - Aquaplan

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: sds.europe@iko.com

. Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons**. 1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48

FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**. 2.1 Classification de la substance ou du mélange****. Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Muta. 2 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. 2.2 Éléments d'étiquetage**. Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

. Pictogrammes de danger

GHS07



GHS08



GHS09

. Mention d'avertissement Attention

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A

(suite de la page 1)

. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane
néodécanoate de 2,3-époxypropyle

. Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

. 2.3 Autres dangers

- . Résultats des évaluations PBT et vPvB
- . PBT: Non applicable.
- . vPvB: Non applicable.

. Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

CAS: 1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

. 3.2 Mélanges

. Description: Mélange de résines.

. Composants dangereux:

CAS: 1675-54-3 EINECS: 216-823-5 Reg.nr.: 01-2119456619-26	2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 Limites de concentration spécifiques: Eye Irrit. 2; H319: C \geq 5 % Skin Irrit. 2; H315: C \geq 5 %	\geq 75- \leq 100%
CAS: 26761-45-5 EINECS: 247-979-2 Reg.nr.: 01-2119431597-33	néodécanoate de 2,3-époxypropyle Muta. 2, H341 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1, H317	25%

. Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A

(suite de la page 2)

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

- . **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- . **Après inhalation:**
Pratiquer la respiration avec une poche respiratoire ou un appareil respiratoire.
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- . **Après contact avec la peau:**
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- . **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . **Après ingestion:**
Après ingestion, rincer abondamment la bouche avec de l'eau (uniquement lorsque la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Laisse le reposer.
Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Manifestations allergiques
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
La victime, garder au chaud et au calme. Traiter les symptômes.

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:**
Produit chimique sec, mousse ou du dioxyde de carbone (CO2).
Brouillard d'eau
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone (CO)
dioxyde de carbone (CO2)
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Equipement spécial de sécurité:**
Porter un vêtement de protection totale.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût d'origine.
Le stockage à des températures comprises entre 0 ° C et 35 ° C.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au sec.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit contient des quantités pertinentes de matériaux qui doivent être surveillés sur le lieu de travail, des valeurs critiques.
- . **DNEL**
1675-54-3 2,2-bis[4(2,3-epoxypropoxy)fenyl]-propaan:
short term, dermal, workers 8.3 mg/kg bw/day
short term, inhalation, workers 12.3 mg/m³
long term, dermal, workers 8.3 mg/kg bw/day
long term inhalation, workers 12.3 mg/m³
26761-45-5 2,3-epoxypropylneodecanoat
long term, dermal, workers 4.2 mg/kg bw/day
long term, inhalation, workers 5.88 mg/m³
- . **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **8.2 Contrôles de l'exposition**
- . **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- . **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- . **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- . **Protection des mains:**



Gants de protection

- . **Matériau des gants**
Gants en caoutchouc

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A

(suite de la page 4)

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,38$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. **Temps de pénétration du matériau des gants**

> 480 min.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

. **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
État physique	Liquide
Couleur:	Jaune clair
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	278 °C (CAS: 26761-45-5 néodécanoate de 2,3-époxypropyle) Non applicable.
Inflammabilité	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Non déterminé.
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	110 °C
Point d'éclair	Non déterminé.
Température d'inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH	Mélange non polaire/aprotique.
Viscosité:	Non déterminé.
Viscosité cinétique	1.800 mPas
Dynamique à 20 °C:	Insoluble
Solubilité	Non déterminé.
l'eau:	Non déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative	1,13 g/cm ³
Densité à 20 °C:	Non déterminé.
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
9.2 Autres informations	
Aspect:	Aucune autre information disponible.
Forme:	Liquide
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A

(suite de la page 5)

. Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
. COV	
. Teneur en substances solides:	0,0 %
. Changement d'état	
. Point/l'intervalle de ramollissement	
. Propriétés comburantes	Non déterminée.
. Taux d'évaporation:	Non déterminé.
. Informations concernant les classes de danger physique	
. Substances et mélanges explosibles	néant
. Gaz inflammables	néant
. Aérosols	néant
. Gaz comburants	néant
. Gaz sous pression	néant
. Liquides inflammables	néant
. Matières solides inflammables	néant
. Substances et mélanges autoréactifs	néant
. Liquides pyrophoriques	néant
. Matières solides pyrophoriques	néant
. Matières et mélanges auto-échauffants	néant
. Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
. Liquides comburants	néant
. Matières solides comburantes	néant
. Peroxydes organiques	néant
. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
. Explosibles désensibilisés	néant

*	RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
	. 10.1 Réactivité Stable dans des conditions normales.
	. 10.2 Stabilité chimique
	. Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
	. 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
	. 10.4 Conditions à éviter Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
	. 10.5 Matières incompatibles: Oxidantes. NaOH
	. 10.6 Produits de décomposition dangereux: Aucune lors d'une utilisation adéquate du produit.

*	RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
	. 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
	. Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A

(suite de la page 6)

. Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 26761-45-5 néodécanoate de 2,3-époxypropyle

Oral	LD50	>9.600 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	>5 mg/l (rat)

- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.
- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.
- . **Mutagénicité sur les cellules germinales** Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- . **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **11.2 Informations sur les autres dangers**

. Propriétés perturbant le système endocrinien

CAS: 1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. 12.1 Toxicité

. Toxicité aquatique:

26761-45-5 2,3-époxypropyledecanoat

LC50 9.6 mg/l (fish) 96h

EC50 4.8 mg/l (Daphnia Magna) 48h

1675-54-3 2,2-bis[4(2,3-époxypropoxy)fenyl]-propan

LC50 1.3 mg/l (fish) 96h

EC50 2.1 mg/l (Daphnia Magna) 48h

. 12.2 Persistance et dégradabilité

. 12.3 Potentiel de bioaccumulation

. 12.4 Mobilité dans le sol

Les eaux souterraines peuvent être contaminées.

. 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

. **PBT:** Non applicable.

. **vPvB:** Non applicable.

. 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

. 12.7 Autres effets néfastes

. **Remarque:** Toxique chez les poissons.

. Autres indications écologiques:

. Indications générales:

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A

(suite de la page 7)

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

. 13.1 Méthodes de traitement des déchets

. Recommandation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

. Emballages non nettoyés:

. Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

. ADR, IMDG, IATA UN3082

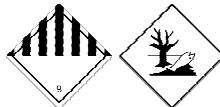
. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

. ADR UN 3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, nsa, (epoxy resin), 9, III, (E)

. IMDG UN 3082, Environmentally hazardous liquid, nos,(epoxy resin),9, III, MARINE POLLUTANT ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

. ADR, IMDG, IATA



. Classe
Étiquette

9 Matières et objets dangereux divers.
9

. 14.4 Groupe d'emballage

. ADR, IMDG III

. 14.5 Dangers pour l'environnement

. Marine Pollutant:

Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre)

. Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

. Marquage spécial (IATA):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières et objets dangereux divers.

. Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):

90

. Stowage Category

A

. 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A

(suite de la page 8)

. Indications complémentaires de transport:	
. ADR	5L
. Quantités limitées (LQ)	Code: E1
. Quantités exceptées (EQ)	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
. Catégorie de transport	3
. Code de restriction en tunnels	E
. IMDG	5L
. Limited quantities (LQ)	Code: E1
. Excepted quantities (EQ)	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
. "Règlement type" de l'ONU:	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- . Directive 2012/18/UE
- . Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- . Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique
- . Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
- . Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- . RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- . Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
- Aucun des composants n'est compris.
- . RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- . Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
- Aucun des composants n'est compris.
- . Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
- Aucun des composants n'est compris.
- . Prescriptions nationales:
- . Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- . Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57
- Ce produit ne contient pas des SVHC.
- . 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 01.07.2022

Nom du produit: Aquaplan - Epoxy-cave comp A

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité (FDS) est calculé à une méthode de calcul basée sur CLP Annexe I, parties 2 à 5.

. Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. Contact: sds.europe@iko.com

. Date de la version précédente: 12.05.2022

. Numéro de la version précédente: 4

. Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

. * Données modifiées par rapport à la version précédente

Sections rapport à la version précédente F sont marqués d'une *.